



Le 29 mai 2026,

# PRÉAVIS DE GRÈVE LOCAL

## Couvrant l'ensemble des agents de la collectivité

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions relatives au droit de grève dans la fonction publique territoriale, notre organisation syndicale dépose un préavis de grève local couvrant l'ensemble des agents de la collectivité à compter du 04 juin 2026 à 00h et pour une durée illimitée.

Ce préavis est motivé par une dégradation continue des conditions de travail et un profond malaise exprimé par de nombreux agents au sein des services municipaux. Malgré les remontées, malgré les alertes, le constat est déplorable et provoque notre indignation !

Les agents dénoncent notamment :

- Les risques psychosociaux (RPS) et les souffrances au travail ;
- Le manque de moyens humains et matériels ;
- La baisse constante des budgets impactant les missions de service public ;
- La fermeture annoncée de la cuisine centrale et ses conséquences sur agents et usagers ;
- Le report de l'ensemble des négociations IFSE ;
- Les discriminations et différences de traitement entre agents ;
- Les entraves à l'exercice du droit syndical ;
- L'absence d'échanges directs auprès de vous depuis votre élection.

Depuis plusieurs mois, les agents expriment colère, inquiétude et épuisement face à un manque croissant de considération et de respect.

Nous dénonçons également le profond désordre organisationnel provoqué par les départs soudains successifs au sein de la direction générale et des ressources humaines, ainsi que les nombreuses mobilités internes sans publications et déclaration de vacances d'emploi. De plus les remplacements restent incertains et le taux de contractuel est démesuré.

Cette situation crée une forte instabilité dans les services, alimente l'inquiétude des agents et fait peser de sérieuses interrogations sur l'avenir de la collectivité et du service public municipal.

Les agents demandent :

- L'ouverture immédiate de véritables négociations et une rencontre urgente avec le Maire.
- Un plan d'action concret sur les conditions de travail et les RPS ;
- Des garanties sur les moyens alloués aux services ;
- La reprise immédiate des négociations IFSE ;
- Le respect du droit syndical et de l'égalité de traitement ;
- De la transparence et des engagements concrets pour l'avenir de la cuisine centrale ;

Les agents refusent que le mépris, l'absence de dialogue et le manque de considération deviennent le mode de fonctionnement de la collectivité.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.